

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 552 (Rect)

présenté par

M. Chassaigne, M. Asensi, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Candelier, M. Carvalho, M. Charroux,
M. Dolez, Mme Fraysse et M. Sansu

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 22, substituer à la deuxième occurrence du mot :

« performance »,

les mots :

« haut niveau de protection ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec l'alinéa 14.